

3) Monsieur Gibert signal le mauvais entretien des
ordures par l'entreprise Saurier.

4) Monsieur Roy signale l'éclairage et l'état des trottoirs
sur l'avenue de Villeroy.

5) Monsieur Goudy propose l'usage de sacs en papier
pour les détritus du marché.

Plus rien à l'ordre du jour

La Séance est levée à 11 h 30

~~Yves~~ ~~Paul~~ ~~Jean~~ ~~Jeanne~~ ~~Gérard~~
~~Robert~~ ~~Yves~~ ~~Pauline~~ ~~Yannick~~
~~M. Léger~~ ~~Auguste~~ ~~Céleste~~ ~~Yves~~

Séance du vingt et un Avril mil neuf cent soixante cinq

Le vingt et un avril mil neuf cent soixante cinq à vingt-
et une heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué
s'est réuni à la Mairie en séance extraordinaire sous
la Présidence de Son Maire.

Etaient présents : Mme. Roobert - Maire, Judith et Gibert adjoints,
Dhort, Gilles, Roy, Rabier, Née, Goudy, Chauvet, Legrand
Huet, Louret (qui a donné pouvoir à M^e Violette) Violette, Bouillet.

Absents excusés : M. Lument, Baulieu.

Secrétaire de Séance : M. Goudy

Le Maire ouvre la Séance et fait donner lecture du
procès-verbal précédent qui est adopté et signé.

Il fait l'appel des membres présents.

Il passe à l'examen des questions inscrites à l'ordre du jour.

I Budget Primitif

Monsieur Née ayant été nommé rapporteur, lit son
exposé qui commente et explique en détail les articles
budgétaires et qui donne les raisons de l'augmentation
du nombre des centimes.

— charge des nouveaux emprunts.

00255.15
le 25/04
Pour le Piefel

00235. Vu et approuvé Gérard Isommes

le 25 octobre 1965 - Le Préfet

Pour le Préfet le Secrétaire général signé
Violette.

- cessation de la régie du marché

- augmentation des dépenses de fonctionnement en raison du coût de la vie et de l'accroissement de la population.

- charge du contrat de l'enlèvement des ordures ménagères.

Pour compenser ces nouvelles charges Monsieur le Maire souligne l'importance de la Taxe Locale et souhaite que l'on achète davantage sur la commune, pour améliorer le rendement.

Monsieur Violette demande que soit établie une taxe d'affichage, ce qui est adopté.

Il est demandé également que soit établie une taxe sur la pêche. Un membre de la commission des finances s'informerai des conditions d'application de cette taxe et de sa rentabilité.

Monsieur Dhont attire l'attention de ses collègues sur l'augmentation prévue par les textes sur la Taxe de capitation.

Comme le budget a été établi sur les chiffres de charges notifiés par la Préfecture - et que celui de la capitation n'y figure pas encore, il y sera pourvu le cas échéant au moyen des crédits additionnels.

En attendant la commission de Sécurité étudiera d'après les têtes les prévisions de charges qui occasionneront ces nouvelles dispositions.

Pour les ordures ménagères Monsieur Violette fait remarquer que la somme prévue au budget est forte que celle prévue au contrat. Cela est dû à l'acquit des billets de décharge.

Par ailleurs le budget étant prévisionnel, il faut une certaine marge pour faire face.

Toutes choses ayant été dites, le budget est approuvé à l'unanimité avec 46.940 centimes.

II Commission des Travaux

Lecture du rapport établi par Monsieur Goudy.

La Commission a visité une partie des bâtiments communaux, les écoles en particulier pour avoir un aperçu de leur état et des sommes à prévoir au budget.

Il reste encore des bâtiments à visiter et la Commission continuera dans les jours à venir ses visites d'inspection.

De la conclusion de ce rapport il ressort

1^o que la commission envisage de créer un Foyer de Jeunes dans la Salle qui se trouve sous le groupe scolaire de l'Ecole Ormeteau.

Le Conseil en deude ainsi étant entendu que 2 Conseillers de la Commission des Sports - culture et loisirs seront désignés pour étude du projet.

2^e La commission déléguera 2 de ses membres pour étudier les possibilités de mettre une partie des vestiaires douches à disposition du public, moyennant finances, certaines matinées de la semaine, après que nous aurons demandé l'autorisation de l'Inspecteur Départemental à la Jeunesse et aux Sports.

Décision de principe est donnée par le Conseil.

3^e Extension du cimetière - La commission s'est rendue sur place et envisage de reprendre les terrains autour de l'actuel cimetière, qui sont occupés par des personnes de Menneval, qui l'ont mis en état de zone. Il faudra envisager un relogement pour M^r Delonville, une expulsion pour M^m. Arfouillère et Deschamps. Ce terrain mis en forme pourra agrandir l'actuel cimetière, en attendant la mise en état de celui situé Route de Melun.

Après cet exposé le Conseil Municipal décide :

- A) l'expulsion de M^m. Deschamps et Arfouillère
- B) de chercher un local pour le relogement de M^r Delonville, en lui enjouant de vivre dans des conditions d'habitabilité en rapport avec le monde normal et civilisé.
- C) de faire passer un bulldozer pour niveler et mettre en état les terrains qui auront été récupérés.

Monsieur Judith demande à exécuter un sondage du terrain.

L'Horloge

Communication du devis de la Maison Touchez pour remise en place des aiguilles aux quatre cadans, et contrat d'entretien.

Après en avoir délibéré le Conseil accepte le devis et donne pouvoir au Maire de signer un contrat d'entretien de 280^f par an, pour 2 visites annuelles.

Afin d'éloigner les pigeons qui font de grands dégâts on propose de peindre l'intérieur avec une peinture spéciale, qui ne les tue pas, mais qui les éloigne.
ce qui est adopté.

Fenêtres de l'école des filles. communication d'un devis de 2486^f pour réfection de la menuiserie des fenêtres, y compris la pose et les ferrures.

meilleurs de
pour étude
dier les
dispositions
la Semaine,
specteur

sur place
tière, et qui
mis en état
Delouville,
Ce terrain
attendant
lui.

décide :

elle, en lui
éité en rapport
en état les
du terrain -

3 pour remise
stat d'entretien
à le devis
contrat d'en-
celles.
grands dégâts
e peinture
ique.

n d'un devis
fenêtres, y

- devis adopté

procès verbal de réception du Groupe Josselin

Il aura fait copie du procès verbal de réception avec facture à acquitter par Josselin des travaux du contrat qui n'ont pas été exécutés.

Demande est faite, sur observation de Monsieur Thout, de faire visiter le nouveau groupe, ainsi que des anciens pour dénombrer les extincteurs et pourvoir à leur achat en cas de manque.

III Commission de voirie

Lecture du rapport par M^e Violette

A la suite M^e Chauvet demande que le chef de chantier de l'entreprise Ostaldi fasse nettoyer le chemin Herbeux qu'il embourbe au delà de la limite à ne pas dépasser et qu'il veille à laisser la voie libre aux véhicules.

La commission demande à continuer les visites sur place, car elle n'a pas eu le temps de tout voir, ce qui est accordé bien volontiers par le Conseil

Il ressort de son rapport

- que le personnel de voirie se trouvant dégagé du fait de l'enlèvement des ordures ménagères par un contractuel, sera employé à des travaux de réfections de petite et moyenne importance - ce qui est adapté par le conseil
- qu'il convient de rappeler l'arrêté municipal enjoignant à chacun d'avoir à nettoyer la portion du trottoir qui leur incombe sauf de quoi il y sera poussé à leurs frais pour la municipalité.

c) de prendre un arrêté d'alignement pour la rue des Chartreuses en tenant compte des sauvegardes établies par "Le Foyer du Travailleur", et l'Usine Lecoursonnois - Il faudrait demander au géomètre d'établir un tracé et les emprises.

Dans l'immédiat, pour remédier au déplorable état du chemin il sera fait un goudronnage sommaire.

La Commission verra sur place le moyen de faire dégager le cailloué obtenu par le fait des usines Lecoursonnois, ce qui a pour conséquence de faire des débordements sur la chaussée.

Ruelle du Roi

Très empruntée à l'heure actuelle, elle serait à nettoyer L'ancien lavoir - il faudrait à l'emplacement drainer et

01581 Vu Berle - Essonne
le 6 SEPT 1965 Le Prefet
signé : [Signature]

00234.15
Le Prefet.
Le Secrétaire

et apporter de la terre pour réaliser un jardin. L'endroit est agréable : également le sol étant bon, il supportera une légère érosion sur la chaussée.

La commission proposera un plan à Monsieur l'Ingénieur des Ponts et Chaussées pour améliorer le stationnement et la circulation.

- par des stationnements alternés mensuels.
- par des sens uniques
- et des rues jaunes -

Il y aura un contact préalable avec l'Ingénieur pour établir un plan valable.

Personnel de Voirie - En raison de ses tâches multiples, le Maire demande au Conseil, l'autorisation de déléguer une partie de ses pouvoirs à Monsieur Violette, pour la partie technique du Service voirie - Ce qui lui est accordé :

Délégués pour le Syndicat des Ordures Ménagères de Juvisy MM. Legrand et Tironflet sont désignés pour ce mandat qu'ils acceptent.

IV Questions diverses

Acquisition de la Maison Coleyret . il faut reprendre la délibération de l'Ancien Conseil du 11-11-64 et modifier dans ce sens l'article " ... de prélever le montant de cette acquisition sur les fonds libres "

Comité des Fêtes

En vue de la préparation de la Fête du Printemps la commission se réunira le Samedi 24 avril à 19^h. Des convocations seront envoyées.

Pour répartition meilleure du travail et allégement des obligations de chacun d'une manière générale, la Présidence de la Commission scolaire, de la Commission des Fêtes, de la Commission des Sports et Loisirs sera confiée à Monsieur Judith et la Présidence de la Commission d'Hygiène, de Sécurité, de l'Urbanisme sera confiée à Monsieur Gibert.

8 Mai 1965

Pour célébration du 20^{ème} anniversaire de la Libération, Monsieur le Directeur amènera les enfants des Ecoles - Délegation au Monument - Reception - Vin d'Honneur -

00234. En Cérémonie à l'occasion du 25 Mai 1965

Traitement du Personnel

Le Prefet. Pour le Prefet

Le Secrétaire Général

Siglé: illisible.

Le Conseil décide qu'ils suivront les traitements et les réévaluations des fonctionnaires pour le cours de l'année 1965

Élections de 2 délégués au district

Monsieur le Maire est appelé à voter pour désigner 2 délégués au district le 25 avril à Versailles.

Éclairage

L'heure de l'éclairage n'est pas normal. D'autre part il faudrait un peu plus de régularité car les minutes risquent d'être déteriorées.

Le Conseil après avoir entendu les observations de MM^e Dhont, Chauvet et Violette décide d'inviter la Commission de la Voie à

1^e désigner un de ses membres pour procéder au prix de

retour de l'heure d'éclairage public.

2^e de procéder à une enquête sur la densité de la ~~densité~~ de la population, rentrant de son travail la nuit.

3^e de faire une étude sur l'amélioration de l'éclairage dans les années à venir pour les voies qui n'en sont pas encore dotées.

+ approuvé treize mots
rayés nuls

+ L'ordre du jour étant épuisé
la séance est levée à 11 h 55

Dépenses

VI Budget primitif 1965

60-	602	Habillement	- 1000
	6010	Services adm. aux enfants	- 1200
	603	Carburants	- 2000
	604	Combustibles	- 17000
	607	Fournitures scolaires	- 10000
61	610	Rémunération du personnel permanent	- 67.874
	611	Rémunération du personnel temporaire	- 35.980
	615	Rémunérations diverses	- 21.248
	618	Charges sociales	- 26.884
62	620	Impôts sur les traitements	- 5.200
	621	Impôts fonciers et taxes foncières	- 1.100
63	630	Loyers et charges locatives	- 1.000
	630 bis	Jardins	- 3000
	6312	Entretien des bâtiments	- 15000
	6313	Entretien des voies et chemins	- 42.000
	6314	Entretien du matériel outillages et mobilier	- 8.000

63	6.315	terrain sport	- 5.000
	633	Aquis. de petit matériel outillage mobilier	- 1.000
	634	Électricité, eau, gaz	- 10.000
	638	Ordures ménagères	- 29.820
	639	Primes d'assurances	- 2.000
	640	maraîs	- 2.500
64	6401	Contingent pour dépenses d'aide sociale	- 9.887,83
	6402	Participation au service d'hygiène scolaire	- 280
	6405	Dotations municipales	- 500
	6405	Contingent pour service d'incendie	- 389,52
	6407	Participat. ordinaires à charges intercommun.	- 1.100
	6408	Frais de contr. de dist. d'énergie électr	- 1,
	6409	Participation au fonds commun des P.E et établissements	- 4.681
		Fonds départ. déclaré	- 8216
		Toyer culturel	- 1000
		chômage	- 150
65	6.51	Loegs Coallard	3,
	657	Subventions	- 18.680,
	6580	Vent au B.A.S. de la taxe des spectacles	- 191,
66	660	Fêtes et cérémonies	- 3.000
	662	Impressions, reliures et fourn. de bureau	- 3.000
	663	Documentation Générale	- 150
	664	Frais de P.G.C.	- 1.600
	666	Ind. de fonction du Maire et des adjoints	- 6.400
	668	Ass. R. clairie	- 1.500
	669	Dépenses imprévues	- 56,09
67	671	Intérêts	- 96.646,42
	674	Frais de perception et de recouvrement	2.800,
<u>Total</u>			<u>517.876,04</u>

<u>Réceptes</u>	70	700	Ventes de produits ou de services	- 20.000
	702		Péremance d'abattage et droit de visite	- 1.500
	7051		Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	- 62.000
	706		Taxes funéraires	- 600
	707		Expéditions administratives	- 350
	708		Services payés du personnel	- 300
-	71	714	Location des immeubles et du matériel	- 6.900
	715		Droits de voirie, place, stationnement	- 3.000
	715		Concessions dans les cimetières	- 2.500
	72	721	Révenus des titres et rentes	- 3,00
	727		Produits des serv. concédés P. Funér. - 350,	
	728		Produits des régies Marais	- 2.500,
	7330		Recouvrement sur fonds de camp. All. Saumur	- 2.600
	7331		aidé financière collectivités	- 15.487,56
	7371		Part. de l'Etat aux dép. d'Intérêt g ^{al}	- 974,82
	7373		Part. de la Caisse, départ. Ardais	- 8.816,

73	Réembol. taxes Renault	- 200 ,
74 ^{er}	Amélioration supp. alim. ent.	- 1447 ,
74	Attribution directe ou minimum garanti	- 165 000 ,
75	Attribution sur permis de chasse	- 550 ,
753	Taxe sur les spectacles	- 400 ,
754	taxe de séjour	- 513 ,
76	Taxe sur revenu net - PB	- 281 , 50
772	Taxe - - - PNB	- 1.011 , 56
7618	Locaux Professionnels	- 4 224 , 65
765	Taxe chasses gardées	- 50 , 00
768	Attribution du fonds de solidarité à la Ville	- 6.551 ,
77	Gentunes (nombre 46 940)	- 260 164 , 95
		<hr/>
		517,876,04

Séances - 16 Remboursements d'emprunts 36, 836, 18

Recettes 115 Prélevements sur recettes ordinaires 36. 836, 18

- Balance Générale

b	Dépenses ordinaires totales	- 517.876,04
c	Prélèvements pour dépenses extraordinaire	36 836,18
D	Dépenses ordinaires réelles (B - C)	481,039,86
E	Dépenses extraordinaire	36.836,18
F	Recettes réelles	- 517,876,04
G	Recettes extraordinaire totales	36 836,18
H	Prélèvements sur recettes ordinaires	36 836,18
i	Recettes extraordinaire réelles (G - H)	
J	Recettes ordinaires	481,039,86

L'ordre du jour étant épuisé
la séance est levée à 11^h 55.